

## **Agadir/déchets solides : Une nouvelle décharge en 2009**

### **Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-04-2008 23:40:40

- **10 millions de DH pour aménager une route d'accès**
- **La réhabilitation de l'ancien dépotoir en cours**
- **Les Eaux et Forêts donnent leur feu vert**

Pour rappel le terrain, d'une superficie de 41 ha, est situé dans une localité baptisée Tamlest, à 4 km environ de l'actuelle décharge. Le projet d'aménagement d'une nouvelle décharge contrôlée dans la périphérie de la capitale du Souss est sur la bonne voie. L'autorisation d'occupation temporaire du nouveau site d'enfouissement a été délivrée début avril aux communes du Grand Agadir par le Haut commissariat aux Eaux et Forêts.

Déjà, le groupement Tecmed Maroc-Urbaser, gestionnaire délégué, a lancé les travaux d'aménagement de la voie menant au site. La mission a été confiée à une entreprise de la place pour un montant de 10 millions de DH. En attendant son achèvement, le gestionnaire délégué a aussi engagé les travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge. « Cette opération démarrée en janvier 2008 sera réalisée en partenariat avec l'université Ibn Zohr et l'IAV Hassan II d'Agadir », précise Mustapha Brakez, dirigeant du cabinet Segu et conseiller du groupement Tecmed Maroc-Urbaser. Selon lui, les délais de réalisation du projet seront tenus. D'une durée de 10 ans (2008-2017), le contrat de gestion déléguée stipule que l'entreprise doit, pendant cette première année d'exécution, traiter les déchets dans l'ancienne décharge, fermer le site et le réhabiliter. Le gestionnaire a également pour obligation le financement et la préparation du centre d'enfouissement de Tamlest. Ainsi, la mise en service du nouveau dépotoir est prévue pour fin 2008, au plus tard pour début 2009. Par ailleurs le groupement devrait assurer son exploitation jusqu'en 2017.

Pour rappel, le projet de la nouvelle décharge a été lancé dans le cadre d'une convention intercommunale signée entre 8 communes, à savoir Agadir, Inezgane Dcheira, Aït Melloul, Drarga, Tmssia, Laqliâa et Aourir. C'est donc une population de près de 800.000 habitants qui est concernée par l'opération. Reste maintenant à trouver une solution pour la collecte des déchets. Une opération qui est réalisée par les services des communes concernées. Mais le service est affecté par les grèves à répétition des agents communaux. L'externalisation de l'activité est souhaitée par de nombreux citoyens.

L'Economiste